ENVIRONNEMENT
& DÉVELOPPEMENT DURABLE

Gestion environnementale et sociale des projets et programmes de développement

FRED01	PARIS

2 SEMAINES
du 19/07/2027 au 30/07/2027
du 22/11/2027 au 03/12/2027

CIFOPE
EXPERTISE ET FORMATION

www.cifope.fr

Gestion environnementale et sociale des projets et programmes de développement

OBJECTIFS

Cette formation vise à permettre aux participants de maîtriser les directives internationales en matière environnementale et sociale applicables aux projets et programmes de développement. Elle a pour objectif de renforcer les capacités d'analyse des impacts environnementaux et sociaux, de rédaction des termes de référence des évaluations environnementales (EES, EIES) et de suivi de la mise en œuvre des plans de gestion environnementaux et sociaux (PGES).

THÈME ET MODULES PÉDAGOGIQUES

La formation est structurée autour de modules progressifs permettant de comprendre les exigences environnementales et sociales, d'analyser les impacts des projets et d'assurer un suivi rigoureux des mesures.

1er module

- Les évaluations environnementales : exigences nationales et internationales du développement durable

2e module

- Les évaluations environnementales : évaluation environnementale stratégique (EES), EIES, études de risques

3e module

- La prise en compte et l'accompagnement des impacts sociaux : mise en œuvre des mesures de compensation

4e module

- La prise en compte et l'accompagnement des impacts sociaux : plans de consultation des parties prenantes

5e module

- La prise en compte et l'accompagnement des impacts sociaux : analyse des impacts et mesures d'atténuation

6e module

Le suivi de la mise en œuvre du PGES : indicateurs de suivi de la mise en œuvre

7e module

- Le suivi de la mise en œuvre du PGES : consultations publiques et exigences de diffusion de l'information

POUR QUI ?

Cette formation s'adresse aux décideurs, professionnels, gestionnaires et cadres d'expérience impliqués dans l'élaboration, l'analyse et le pilotage de politiques, programmes et projets. Elle concerne les acteurs des organismes publics, des organisations internationales et des entreprises privées intervenant dans la gestion environnementale et sociale des projets et programmes de développement.